



MINUTE SSE

RAPPEL POUR PREVENIR LES RISQUES LIES A LA SOUDURE



- **Risque de brûlure et d'incendie**

- Port d'un tablier, de gants en cuir et de vêtements de travail ignifugés obligatoires
- Elimination de tous combustibles à proximité et environnement de travail propre et rangé
- Permis de Feu sur les chantiers
- Extincteur adapté présent

- **Risque électrique**

- Eviter l'humidité
- Isolement par rapport à la terre

- **Risque rayonnement**

- Port du casque obligatoire
- Rideaux de soudage ou écrans et balisage

- **Risque fumées**

- Port de la cagoule ventilée
- Utilisation des bras articulés
- Aération

Dans tous les cas, vérifiez le matériel et les EPI avant de commencer à travailler et signalez toute anomalie constatée.

La Santé, Sécurité et l'Environnement sont notre priorité !